

## **Discours à la Nation à l'occasion du 43<sup>ème</sup> anniversaire de la Marche verte**

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple,

L'approche qui est Nôtre, dans la gestion des grandes affaires du pays, repose sur le travail sérieux et le sens de la responsabilité sur le plan interne, et sur les principes de clarté et d'ambition qui orientent notre politique extérieure.

Ces fondements ont constamment sous-tendu notre action; ils ont toujours inspiré nos prises de position et nos réactions à l'égard de tous, plus particulièrement de nos frères, nos amis, nos voisins.

A cet égard, Je voudrais revenir sur l'état de division et de discorde qui sévit actuellement au sein de l'espace maghrébin. Il s'inscrit en opposition flagrante et insensée avec ce qui unit nos peuples : des liens de fraternité, une identité de religion, de langue et d'histoire, un destin commun.

Cet état contraste avec l'ambition de concrétiser l'idéal unitaire maghrébin, qui animait la génération de la Libération et de l'Indépendance, ambition qui s'est incarnée en 1958 par la Conférence de Tanger, dont nous célébrons le soixantième anniversaire.

Auparavant, l'appui apporté par le Royaume à la Révolution algérienne avait contribué à renforcer les relations entre le Trône marocain et la Résistance algérienne. Il avait également été un élément fondateur de la conscience et de l'action politique maghrébine commune.

De longues années durant et jusqu'au rétablissement de l'indépendance, côte à côte, nous nous sommes dressés contre le colonisateur dans un combat commun ; et nous nous connaissons bien. Par ailleurs, nombreuses sont les familles marocaines et algériennes qui partagent des liens de sang et de parenté.

Nous savons aussi que l'intérêt de nos peuples réside dans leur unité, leur complémentarité, leur intégration ; et nul besoin qu'une tierce partie joue, entre nous, les intercesseurs ou les médiateurs.

Néanmoins, nous devons faire preuve de réalisme et convenir que les relations entre nos deux pays échappent à la normalité, créant, de fait, une situation inacceptable.

Dieu m'est témoin que depuis Mon Accession au Trône, J'ai appelé avec sincérité et bonne foi à l'ouverture des frontières entre les deux pays, à la normalisation des relations maroco-algériennes.

C'est, donc, en toute clarté et en toute responsabilité que Je déclare aujourd'hui la disposition du Maroc au dialogue direct et franc avec l'Algérie sœur, afin que soient dépassés les différends conjoncturels et objectifs qui entravent le développement de nos relations.

A cet effet, Je propose à nos frères en Algérie la création d'un mécanisme politique conjoint de dialogue et de concertation. Le niveau de représentation au sein de cette structure, son format, sa nature sont à convenir d'un commun accord.

Le Maroc est ouvert à d'éventuelles propositions et initiatives émanant de l'Algérie pour désamorcer le blocage dans lequel se trouvent les relations entre les deux pays voisins frères.

En vertu de son mandat, ce mécanisme devra s'engager à examiner toutes les questions bilatérales, avec franchise, objectivité, sincérité et bonne foi, sans conditions ni exceptions, selon un agenda ouvert.

Il pourra constituer le cadre pratique d'une coopération, centrée sur les différentes questions bilatérales, notamment celle qui a trait à la valorisation des opportunités et des potentiels de développement que recèle la région du Maghreb.

Son rôle sera aussi de contribuer au renforcement de la concertation et de la coordination bilatérales pour permettre de relever efficacement les défis régionaux et internationaux, notamment ceux qui sont liés à la lutte anti-terroriste et à la problématique migratoire.

A cet égard, Nous réitérons notre engagement à œuvrer main dans la main avec nos frères en Algérie, dans un total respect des institutions nationales de leur pays.

Mus par l'affection et l'estime que nous portons à l'Algérie, à sa direction et à son peuple, nous ne ménagerons aucun effort, au Maroc, pour asseoir nos relations bilatérales sur de solides bases de confiance, de solidarité et de bon voisinage, inspirés en cela par la parole de Notre Aïeul, paix et salut sur lui : «Jibril m'a tellement recommandé d'être bienveillant envers mes voisins que j'ai failli croire qu'il allait en faire mes propres héritiers ».

Cher peuple,

Le lancement de la Marche Verte dont nous célébrons aujourd'hui le quarante-troisième anniversaire, a marqué un tournant décisif dans la lutte continue pour le parachèvement de l'intégrité territoriale du pays.

Ce parcours militant s'est caractérisé par une parfaite symbiose entre le Trône et le peuple et par sa nature pacifique ayant conduit à la récupération progressive de nos Provinces du Sud.

De fait, en avril dernier, nous avons commémoré le soixantième anniversaire du recouvrement de Tarfaya. Dans quelques mois, nous célébrerons successivement le cinquantième anniversaire de la récupération de Sidi Ifni et le quarantième anniversaire de la réintégration de Oued Eddahab.

Ces événements historiques ont été l'occasion, pour le peuple marocain entier et pour les tribus sahraouies en particulier, de manifester une unanimité sans précédent dans leur attachement à la marocanité du Sahara.

Aujourd'hui, nous tendons des passerelles entre le passé et le présent en s'attachant avec une égale opiniâtreté à défendre notre intégrité territoriale. Nous nous y engageons avec la même clarté d'esprit, la même ambition, mus par le même sens de l'engagement responsable et du travail sérieux, tant sur le plan onusien qu'au niveau interne.

Cette clarté dont nous nous prévalons est illustrée par les principes et les référentiels immuables qui constituent le fondement de la position marocaine, ceux que Nous avons définis dans le Discours que Nous avons prononcé à l'occasion du quarante-deuxième anniversaire de la Marche Verte. Ce sont ces mêmes fondamentaux qui ont constamment guidé notre action jusqu'à présent.

Cette clarté dont nous nous prévalons se manifeste aussi par la fermeté et la rigueur extrêmes dont nous faisons preuve face à tout abus, de quelque source qu'il procède, qui pourrait porter atteinte aux droits légitimes du Maroc ou dévoyer le processus de règlement, des termes de référence fixés.

Quant à l'ambition qui nous anime en la matière, elle se trouve reflétée dans la collaboration sincère du Maroc avec Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies, ainsi que dans le soutien apporté aux efforts de son Envoyé personnel pour poser les jalons d'un processus politique sérieux et crédible.

Elle se manifeste également à travers les initiatives constructives du Maroc et sa bienveillante attention aux appels internationaux lancés pour trouver une solution politique qui soit durable, qui porte le sceau du réalisme, de l'esprit de compromis et qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative d'autonomie.

Le Maroc est fermement persuadé de la nécessité que, par leurs efforts inlassables pour asseoir solidement la nouvelle dynamique, les Nations Unies tirent parti des leçons et des expériences du passé et évitent

notamment les blocages et les insuffisances qui ont entaché le «Processus de Manhasset».

Au niveau domestique, nous continuerons à œuvrer pour mettre fin à la politique d'octroi de rentes et de privilèges, pour refuser toute forme d'extorsion prenant prétexte de l'intégrité territoriale du Royaume et pour rejeter son instrumentalisation.

En outre, nous ne ménageons aucun effort pour assurer le développement de nos Provinces du Sud, dans le cadre du nouveau modèle de développement. Car nous voulons que le Sahara marocain renoue avec sa vocation séculaire : être le trait d'union précurseur entre le Maroc et sa profondeur africaine, géographique et historique.

En parallèle, la mise en œuvre opérationnelle de la régionalisation avancée contribue à faire émerger une véritable élite politique, qui assure une représentation démocratique effective des habitants du Sahara et qui, dans un climat de liberté et de stabilité, les met en capacité d'exercer leur droit à une gestion autonome de leurs affaires locales et à un développement intégré de leur région.

Cher peuple,

Dans la même optique, Notre décision a été d'inscrire le retour de notre pays à l'Union Africaine dans une logique de clarté et d'ambition.

De fait, la décision du Maroc de réintégrer sa famille institutionnelle n'avait pas uniquement pour dessein de plaider la Cause du Sahara marocain, étant donné que la plupart des Etats africains partagent d'ores et déjà la position du Maroc à ce propos.

Outre la volonté de marquer notre fierté d'appartenir à l'Afrique, cette démarche a été motivée par notre adhésion à la dynamique de développement à l'œuvre dans le Continent, par notre souci de relever les multiples défis auxquels ce dernier est confronté, sans renoncer pour autant à nos droits légitimes et à nos intérêts supérieurs.

A cet égard, Nous nous félicitons des résolutions du dernier Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine, qui s'est tenu à Nouakchott, car elles sont en accord avec les positions et les principes internationaux pertinents.

Cette position constructive, empreinte de sagesse et de hauteur de vue, en finit avec les trop nombreuses manœuvres qui, au sein de l'Union Africaine, faisaient perdre à l'Afrique et à ses peuples un temps précieux, celui-là même qui aurait dû être employé à bon escient pour promouvoir le développement des pays africains et favoriser leur intégration.

Dans le même état d'esprit, le Maroc s'emploiera à développer des partenariats économiques efficaces, générateurs de richesse, avec

différents pays et divers groupements économiques, y compris l'Union européenne. Néanmoins, nous n'en accepterons aucun qui pourrait porter atteinte à notre intégrité territoriale.

Il nous importe avant tout que ces partenariats soient expressément bénéfiques et, au premier chef, à la population du Sahara marocain, en ayant un impact positif sur leurs conditions de vie et en leur permettant de jouir, à l'intérieur de leur patrie, d'un climat de liberté et de dignité.

Cher peuple,

La commémoration de l'anniversaire de la Marche Verte dépasse, au regard de sa portée symbolique et de sa dimension patriotique imprescriptible, la seule célébration d'un événement historique.

En effet, l'épopée de la Marche Verte illustre, de manière éloquente, l'attachement indéfectible du peuple marocain à son droit légitime de parachever l'intégrité territoriale du Royaume, ainsi que son ferme engagement à consentir les sacrifices nécessaires pour en assurer la défense.

Cette constante et inébranlable orientation prend source dans le consensus national et la mobilisation générale qui s'articulent autour de la volonté d'assurer le développement intégré du pays, de préserver son unité, sa sécurité, sa stabilité.

C'est le meilleur gage de fidélité à la mémoire immaculée de l'Artisan de la Marche Verte, Notre Vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte miséricorde, et à tous les valeureux martyrs de la Nation.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".